



UNSA

ADMINISTRATIONS PARISIENNES

☎ 01 42 76 71 56

📠 01 44 54 91 67

Déclaration au CHS Central du 30 juin 2014

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les organisations syndicales doivent émettre un avis lors de ce CHS Central sur la réorganisation de certaines Directions de la Ville de Paris. Elles devront également émettre un avis sur cette question lors du CTP Ville et Département qui se tiendra jeudi prochain 3 juillet.

Cette réorganisation est importante pour l'ensemble des personnels. L'avis que nous allons formuler aujourd'hui intervient après tous ceux que nous avons donné lors des CTP et CHS des différentes Directions impactées par la réforme, à l'occasion des 14 réunions-marathon qui viennent de se tenir en cinq jours ouvrables entre le 20 et le 26 juin.

L'UNSA demande que le CHS Central de ce 30 juin émette un avis séparé pour chacune des sept Directions de la Ville touchées par la réorganisation. Un vote unique et global sur la réforme de ces services n'aurait pour nous guère de sens, dans la mesure où nos représentants ont voté "contre" certaines propositions de réorganisation et "pour" d'autres projets.

En ce qui concerne la réforme elle-même, l'UNSA tient à rappeler sa position : nous sommes en accord avec les objectifs de la Maire de Paris mais nous restons très vigilants sur les aspects concrets de la réorganisation et la façon dont celle-ci va se mettre en place.

L'UNSA est en accord avec les objectifs que Mme Hidalgo a présenté devant les syndicats le 11 avril dernier :

- Recentrer l'activité des services municipaux en fonction des attentes des Parisiennes et des Parisiens dans l'optique d'une démarche "usagers" parallèle à la démarche "clients" du secteur marchand ;
- Apporter une attention particulière aux suggestions et aux idées formulées par les personnels de terrain ;
- Diminuer le nombre de strates hiérarchiques, leur inflation étant l'une des

- causes de la souffrance au travail ;
- Mettre fin à la prolifération des logiciels kafkaïens, autre cause (majeure) de la souffrance au travail ;
- Mettre également fin à la systématisation délirante des mesures de reporting.

L'UNSA reste toutefois très vigilante sur la façon dont la réorganisation des services va être mise en œuvre concrètement. Les différents votes que nos représentants ont émis lors des CHS et CTP qui viennent de se tenir le montrent.

Nous sommes pour le rapprochement de la Direction des Achats et de la Direction des Finances, comme nous étions opposés en son temps à la création d'une Direction des Achats autonome.

Celle-ci nous avait pourtant été présentée comme le nec plus ultra, une réforme nécessaire, une réforme indispensable, une réforme emblématique de la seconde mandature de Bertrand Delanoë.

On voit aujourd'hui qu'il n'en était rien, et que la professionnalisation de la fonction "achats" à la Ville pouvait se faire au sein même de la Direction des Finances. La création de la Direction des Achats s'est révélée inutile, ajoutant un élément supplémentaire à une administration parisienne déjà très complexe et l'alourdissant de façon sensible et sans résultat tangible.

Cet exemple explique (entre autres) pourquoi l'ensemble des personnels est las des réformes à répétition que la Mairie de Paris connaît depuis de nombreuses années et de plus en plus sceptique à l'égard des explications que l'Exécutif leur fournit pour les justifier. Faire et défaire c'est toujours faire, a-t-on coutume de dire. Mais que de déperdition d'énergie, que de gaspillage de temps et d'argent, ces jeux de chamboule-tout entraînent !

L'UNSA s'est prononcée contre la création d'une nouvelle Direction de la démocratie, des citoyens et des territoires. Cette nouvelle entité (qui englobe le SGCP, la DUCT, la DPVI et la DPMC) est trop hétérogène et a été mise en place dans la précipitation. Ce dernier point a d'ailleurs été reconnu par les adjoints sectoriels, MM. Bruno Julliard et Mao Péninou, ainsi que par les représentants de la Maire lors des réunions des CHS et CTP concernés.

Notre organisation syndicale insiste notamment sur le fait que l'ensemble des personnels du SGCP vit très mal le rattachement de leur service à la DDCT et éprouve une vive inquiétude sur la perte d'efficacité que cette intégration dans un ensemble très vaste pourrait entraîner vis-à-vis des élus ainsi que sur les nombreuses imprécisions qui entourent leurs futures missions.

L'idée développée par l'Exécutif selon laquelle la création de la DDCT permettrait un rapprochement de la démocratie représentative (exercée au niveau du Conseil de Paris) et de la démocratie locale, plus directe (exercée au niveau des Mairies d'arrondissement) au moment où la notion même de démocratie doit être revivifiée en France n'est certes pas inintéressante mais paraît tout de même très vague. Elle n'est en tout cas pas de nature à répondre aux inquiétudes de nos collègues,

notamment au SGCP, pour qui les futures missions qu'ils devront exercer sont encore bien vagues.

L'UNSA s'est prononcée en faveur de la création de nouvelles missions au sein du Secrétariat Général, à l'exception de la mission "Métropole du Grand Paris" qui fait doublon avec la mission "Coopérations, partenariats et projets du Grand Paris" incluse dans la nouvelle Direction de la démocratie, des citoyens et des territoires. Ces deux missions forment à l'évidence un tout et notre organisation syndicale ne comprend pas le pourquoi de leur séparation. L'idée selon laquelle il existerait d'un côté des fonctions concrètes liées aux relations de la Capitale avec certaines villes des départements de la Grande et de la Petite Couronne, et d'un autre côté des activités conceptuelles entrant dans le cadre de la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris ne saurait bien sûr être retenue. Le jeu dit de "La Tête et les Jambes" était une émission de télévision fort connue dans les années 1950 et 1960 mais il appartient définitivement au passé, concret et abstrait n'étant bien évidemment que les deux aspects d'une même action dans toutes les organisations modernes, publiques ou privées.

L'UNSA s'est prononcée en faveur du rapprochement de la DGPE (Direction générale du protocole et de l'évènementiel) avec la DICOM, ce rapprochement nous semblant parfaitement logique et cohérent.

Notre organisation syndicale s'est prononcée en revanche contre le transfert du Service de l'apprentissage, des stages et des contrats aidés (SASCA) à la Direction des ressources humaines. La mauvaise ambiance et les difficultés managériales que le SASCA connaît actuellement constituent des problèmes graves qui ne sauraient être résolus par un simple transfert vers la DRH, même si le SASCA sera rattaché directement au Directeur des ressources humaines. Même si, sur le fond, ce rattachement semble logique, nous constatons au niveau pratique une impréparation totale quant à la façon dont ce rattachement va se faire.

Pour conclure, nous insistons de nouveau, Monsieur le Président, sur les dangers que les réformes à répétition que la Mairie de Paris connaît depuis 2008 entraînent au niveau surtout de la lassitude des personnels. Mme Hidalgo l'a souligné à juste titre à plusieurs reprises : la réorganisation d'une grande entité comme la Mairie de Paris ne peut être réussie que lorsqu'elle est parfaitement lisible et lorsqu'elle suscite l'adhésion de l'ensemble des personnels. À défaut, elle entraîne la démobilisation des agents et par là-même une dégradation du service public. Les objectifs de la Maire de Paris nous semblent pertinents. Mais n'oublions pas, hélas, que l'Enfer est souvent pavé de bonnes intentions.